

Assemblée municipale fixée au 7 décembre 2020 à la halle de gymnastique de Perrefitte à 20 heures.

Important :

Selon les directives émises par le Conseil fédéral, un plan de protection sera mis en place. Le port du masque sera notamment obligatoire (à disposition sur place) et une liste des personnes présentes sera établie.

Les personnes présentant des symptômes ou ayant des doutes sur leurs symptômes sont priées de ne pas participer à cette assemblée. L'accès aux personnes étant placées en quarantaine est interdit.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de la Présidente ;
1. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 45'000.-- destiné à la pose d'une 2ème couche de bitume dans le quartier des « Rouges-Champs » ;
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 77'000.-- destiné au remplacement des compteurs d'eau ;
3. Budget 2021
 - a) fixer la quotité d'impôt ;
 - b) fixer la taxe immobilière ;
4. Nomination d'un membre de la Commission d'aménagement local ;
5. Divers ;
6. Promotions civiques.

Remarque : Tout ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement, au bureau communal, un exemplaire détaillé du budget 2021.

Perrefitte, le 4 novembre 2020

Le Conseil municipal